ACTU DÉCHETS

SEPTEMBRE 2020

À VOS AGENDAS !

JOURNÉE NATIONALE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le 16 octobre, réduisons nos déchets !

Besoin d'idées ? Transformez le pain dur en chapelure ou en pain perdu, les fanes de carottes en pesto ou en soupe.

Rien ne se perd, tout se transforme ! À vos fourneaux !

Retrouvez des recettes sur www.ademe.fr ou www.cdc-oleron.com, rubrique : Déchet / Actions Zéro Déchet (à télécharger)

POT DU JARDINIER

Le 21 octobre à 14h à la Maison écopaysanne, Le Grand-Village Plage : Infos, conseils et astuces sur le jardinage au naturel et le compostage.

Gratuit. Inscriptions au 05 46 47 21 84.

SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Du 21 au 29 novembre 2020 : 2 rendez-vous à ne pas manquer !

Le samedi 21 novembre, à l'Ecopôle, route de l'Ecuissière à Dolus d'Oléron :

À 10h, visitez la plateforme oléronaise de valorisation de déchets, un modèle local d'une économie circulaire réussie !

De 9h30 à 13h, découvrez comment fabriquer une haie sèche et bénéficiez d'astuces sur le compostage.

A partir du 16 novembre, ne manquez pas le " DÉFI ZÉRO PLASTIQUE ". (plus d'info au verso) !

CLUB ZÉRO DÉCHET IØ

Tout au long de l'année, le Club propose des ateliers gratuits pour vous initier au zéro déchet !

Ateliers de fabrication de produits d'entretien au naturel, repair'café avec l'association OCEAN, alternatives aux textiles sanitaires etc...

Suivez-nous sur la page Facebook Oléron Zéro Déchet pour être informé des dates des ateliers ou intégrer le club.

ATELIER COMPOSTAGE

Tous les 1ers mercredis du mois à 15h, 16h ou 17h au Bois d'Anga, Saint-Pierre d'Oléron (1er Bât. avant déchèterie) !

Infos, conseils et astuces sur le compostage. Gratuit et sans inscription.

REDEVANCE INCITATIVE, CAMPAGNE D'INFORMATION JUSQU'À FIN NOVEMBRE

Retardée pour des raisons sanitaires, la campagne d'information sur la redevance incitative a commencé et a permis d'équiper plus de 12 000 foyers.

Rappelons qu'elle a pour objectifs de vous équiper (bacs à la bonne taille, puce, badges d'accès aux colonnes d'apport volontaire ou en déchèteries), et de vous présenter le principe de la redevance incitative.

A partir de 2021, ces équipements seront obligatoires pour accéder au service.

Si vous êtes sur Oléron et n'avez pas encore reçu la visite d'un des agents à votre domicile, à compter du 5 octobre, ils se déplaceront du mardi au samedi de 9h30 à 17h.

Ceux qui n'auront toujours pas reçu la visite d'un agent à la fin de la campagne (prévue fin novembre), recevront un courrier leur expliquant la marche à suivre.

Pour les usagers en terrains à camper, la collecte des déchets sera, dès 2021, réalisée exclusivement en apport volontaire. La distribution des cartes d'accès aux colonnes d'apport volontaire est assurée du lundi au vendredi de 9h à 13h à la permanence du Bois d'Anga à Saint-Pierre d'Oléron (1er bâtiment avant la déchèterie).

Dans tous les cas, merci de vous munir de votre dernière facture de redevance.

PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Partenaire agréé de la direction générale des Finances publiques

NOUVEAU MODE DE PAIEMENT : PAYEZ VOTRE REDEVANCE CHEZ LES BURALISTES !

Dès aujourd'hui, profitez d'un mode de paiement* de proximité pour votre redevance d'enlèvement des ordures ménagères auprès des buralistes locaux et partenaires, agréés par le centre des Finances publiques.

Pour cela, munissez-vous de votre facture.

* En espèces ou carte bancaire, dans la limite de 300 €.

BURALISTES PARTENAIRES :

- TABAC, 10 rue du Port, La Cotinière
- LE RALLYE, 40 rue de la République, Saint-Pierre d'Oléron
- TABAC PRESSE, 7 Place de Verdun, Saint-Georges d'Oléron
- LA BOITE A TABAC, 3 rue Reytres Frères, Le Château d'Oléron
- LA CIGALE, 27 rue Clémenceau, Le Château d'Oléron

Liste actualisée sur le site www.impots.gouv.fr, rubrique Particulier, paiement de proximité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La fin de l'année approche et avec elle : Noël, ses cadeaux et le nouvel an !

Voici quelques idées originales de cadeaux "zéro déchet" :

- Offrez un moment à partager (restaurant, balade à cheval, traversée maritime...) ou une découverte culturelle (musée, cinéma, concert...),
- Offrez une expérience unique à vivre (cours de surf, baptême de l'air...).

Non seulement, ils laisseront à vos proches des souvenirs inoubliables mais en plus vous soutiendrez les artistes, les artisans et les commerçants de notre territoire... qui ont besoin de vous.

COMPOSTAGE : DES SOLUTIONS POUR TOUS !

Afin de vous accompagner au mieux dans la démarche de réduction de vos déchets, la communauté de communes de l'île d'Oléron déploie un dispositif complet permettant à tous les usagers de trier ses biodéchets alimentaires :

1 - Vous avez un jardin ? Utilisez le composteur individuel !
Récupérez votre composteur GRATUIT à la permanence du Bois d'Anga de 9h à 13h du lundi au vendredi. Seule condition : ne pas avoir bénéficié de composteur depuis moins de 10 ans.

2 - Vous n'avez pas de jardin ? Utilisez le composteur partagé !
Dès l'ouverture d'un composteur partagé à proximité de chez vous, nos services vous informeront personnellement par courrier. Un bioseau (contenant pour déposer vos déchets alimentaires) vous sera offert, ainsi qu'un guide d'utilisation du composteur. L'installation des sites de compostage est en cours et s'effectue progressivement en partenariat avec les communes.

3 - Vous êtes un professionnel ? Compostez ou demandez la collecte de biodéchets en bacs !

EMBALLAGES, PAPIERS ET VERRES : ENCORE PLUS D'ÉQUIPEMENTS POUR MIEUX TRIER !

Grâce à vous, le territoire oléronais trie déjà près de 2 500 tonnes d'emballages en verre et plus de 2400 tonnes d'emballages et papiers par an. Nous sommes sur la bonne voie ... mais il reste encore du chemin à parcourir : en effet, près de **500 tonnes de verre et un emballage sur 2 ne sont pas triés actuellement sur le territoire**.

C'est pourquoi les élus se sont engagés à mettre en œuvre la redevance incitative, dont un des objectifs est de trier plus et mieux.

Afin de lever tous les freins au tri et de vous permettre de déposer vos déchets recyclables à proximité de chez vous, la communauté de communes de l'île d'Oléron, en partenariat avec CITEO, installe 160 colonnes supplémentaires pour le verre, les emballages et le papier. Elles viendront compléter les 250 colonnes existantes et remplaceront les bacs de regroupement à partir de 2021.

Ainsi d'ici juin 2021, vous pourrez trier tous vos emballages et vos papiers dans 180 colonnes de tri et 230 pour les emballages en verre.

Ces colonnes, plus proches de vous, amélioreront le dispositif en place pour plus de tri et un meilleur cadre de vie. Accessibles 7 jours sur 7 et 24h sur 24 (évitez la nuit pour la tranquillité des riverains !) le positionnement de ces nouvelles colonnes d'apport volontaire sera consultable sur : www.cdc-oleron.com et en mairies.

DÉFI ZÉRO PLASTIQUE : VOUS AIMEZ VOTRE ÎLE, CE DÉFI EST POUR VOUS !

Du 16 novembre au 15 décembre, participez à la protection de notre environnement et soutenez les commerçants et artisans locaux en relevant les **6 défis** :

1 - Défi « Seconde vie textile »
2 - Défi « Consommation locale »
3 - Défi « Contenants réutilisables »
4 - Défi « Durée de vie d'un produit »
5 - Défi « Moment de partage »
6 - Défi « Soutien aux producteurs locaux »

Pour aider les participants, la CdC offre un KIT ZÉRO PLASTIQUE : 1 sac de course réutilisable + 1 sac à vrac + 1 bocal en verre + 1 boite hermétique.

SUR INSCRIPTION : 05 46 47 21 84 / prevention.dechets@cdc-oleron.fr / sur : www.cdc-oleron.com rubrique Déchet - Actions Zéro Déchet

EN BREF...

TRIER, C'EST ESSENTIEL !

Si le tri des déchets n'est pas LA solution, que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, trier reste essentiel. Le recyclage permet de produire des matières premières dites « secondaires » et évite l'extraction de ressources naturelles.

Plus d'information sur les bénéfices du tri sur : e-tonnes.citeo.com.

TRIER, C'EST SIMPLE !

Tous les emballages se trient, même les plus petits ! Capsules de café en métal, bouchons à vis, capsules de canettes et bouteilles, collerettes, blisters vides de médicaments, feuilles d'aluminium mais aussi bouteilles, flacons, canettes, pots de yaourt, etc.

Retrouvez les consignes de tri sur : cdc-oleron.com, Rubrique Déchets.

TRIER, C'EST FACILE !

Pour bien trier, inutile de laver vos emballages, il suffit de bien les vider, puis de les jeter en vrac dans votre bac jaune ou dans les colonnes d'apport volontaire.

Pour gagner en place, aplatir vos emballages, sans les déchirer ou les imbriquer entre eux.

BON TRI À TOUS !

Vous remerciant de votre implication,
L'ensemble des élus de la communauté de communes de l'île d'Oléron.

Communauté de communes de l'île d'Oléron
www.cdc-oleron.com
59 route des allées, 17310 Saint-Pierre d'Oléron
05 46 47 24 68 - accueil@cdc-oleron.fr

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SERVICE GESTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS